



# BULLETIN D'ADHÉSION

## À LA CGT EDUC'ACTION 71

Maison des syndicats  
2, rue du parc  
71100 Chalon-sur-Saône

03 85 46 09 07  
71@cgteduc.fr  
www.cgteducdijon.org

Ce bulletin d'adhésion ou d'actualisation sert à identifier les adhérents, à connaître leur situation professionnelle, à leur faire parvenir la presse syndicale, le suivi de carrières et les courriers spécifiques.  
Il est important de compléter le plus précisément possible ce document.

Adhésion     Renouvellement

### SITUATION PERSONNELLE

Nom

Femme  
 Homme

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Mail personnel

Téléphone

### SITUATION PROFESSIONNELLE

Titulaire     Stagiaire     Non-titulaire (contractuel.le)     Retraité.e

**Corps**     Professeur.e des écoles     Certifié.e     Agrégé.e     PLP

Assistant.e social.e     AED / AP     ADJAENES     SAENES

ADAENES     CPE     AESH     P. EPS ou CE EPS

Autre, précisez

Discipline

Grade

Echelon

Date de promotion

Date d'entrée dans l'Education nationale

Situation administrative  Titulaire du poste     TZR    Autre, précisez

Temps de travail  Plein     Partiel, précisez la quotité

Etablissement d'exercice

Ville

## ■ FORMATION SYNDICALE ■

Es-tu intéressé.e par une formation syndicale ?

Oui     Non

## ■ MANDAT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL SEPA ■

### Titulaire du compte

Nom

Prénom

Coordonnés IBAN

Code international d'identification de votre banque (BIC)

**Nom du créancier :** CGT Educ'action 71

**Type de paiement :** mensuel

**Montant**

Date

Lieu

Signature

## ■ COTISATIONS SYNDICALES ■

**CES COTISATIONS SONT DÉDUCTIBLES DU MONTANT DES IMPÔTS SUR LE REVENU À HAUTEUR DE 66%.**

Si vous n'êtes pas imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.

### Exemple

**Vous êtes professeur certifié.e au 5ème échelon ;**

Votre cotisation mensuelle est de 21,03 euros. Soit un montant annuel de 252,36 euros : 167 euros de crédit d'impôt et 85,36 euros de cotisation annuelle réellement à votre charge.

**Soit 7,11 euros par mois de cotisation à votre charge.**

### Pour les temps partiels

le montant de la cotisation est calculé au prorata de votre temps de service.

### Exemple

Vous êtes administrative SAENES à 80% au 7ème échelon. La cotisation à temps plein est de 15,62 euros / mois. Votre cotisation à temps partiel est de 12,50 euros / mois.



AGIR POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION